

DHL EXPRESS

CHANGEMENTS REGLEMENTAIRES AUX PHILIPPINES

APERCU

Last Update: July 2nd, 2024

APERCU DES CHANGEMENTS REGLEMENTAIRES AUX PHILIPPINES



À compter du **10 juin 2024**, le Bureau des Douanes des Philippines a mis en œuvre [l'Ordre Administratif des Douanes 02-2024](#), selon lequel tous les envois de minimis avec une valeur taxable de 10 000 PHP (environ 160 EUR) et moins destinés aux Philippines sont soumis à des frais réglementaires supplémentaires totalisant 430 PHP (environ 7 EUR) par lettre de transport. Ces nouveaux frais réglementaires ont été établis par les autorités philippines dans le but de protéger l'industrie philippine contre les importations de faible valeur.

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS

→ EXPÉDITEURS

L'impact pour les expéditeurs du reste du monde vers les Philippines est que leurs envois de minimis de faible valeur (avec une valeur taxable de 10 000 PHP et moins) seront soumis à des frais réglementaires de 430 PHP par lettre de transport à l'importation aux Philippines.

→ DESTINATAIRES

L'impact principal pour les destinataires aux Philippines des envois venant du reste du monde est que ces frais réglementaires de 430 PHP par lettre de transport sont applicables à toutes les importations avec une valeur taxable égale ou inférieure à 10 000 PHP à compter du 10 juin 2024.

- **Si l'expéditeur a pré-sélectionné l'option de payer** les droits de douane à l'importation, la TVA et autres frais liés aux douanes : alors aucun autre paiement n'est nécessaire de la part du destinataire avant la livraison.
- **Si l'expéditeur n'a pas pré-sélectionné l'option de payer** les droits de douane à l'importation, la TVA et autres frais liés aux douanes : alors le destinataire sera facturé avant la livraison.
 - Si le destinataire a un compte DHL : DHL facturera votre compte.
 - Si le destinataire n'a pas de compte DHL : DHL enverra au destinataire un lien pour effectuer le paiement en ligne. Alternativement, le paiement peut être effectué à la livraison de votre envoi.

COMMENT EVITER LES RETARDS ?

→ LES EXPÉDITEURS du reste du monde vers les Philippines doivent :

- Informer leurs clients aux Philippines de ces nouveaux frais réglementaires.
- S'assurer que la lettre de transport et les factures contiennent des informations précises sur la livraison finale, y compris le nom du destinataire, son adresse e-mail et son numéro de téléphone portable.

→ LES DESTINATAIRES aux Philippines doivent :

- Dans la mesure du possible, utiliser la solution DHL ADC (Advanced Duty Collection) où le destinataire recevra un e-mail et un lien pour le paiement en ligne des 430 PHP par lettre de transport à DHL Express avant la livraison.
- Si l'ADC n'est pas utilisée, le destinataire final doit disposer de fonds disponibles via carte de crédit, espèces, chèque d'entreprise ou chèque bancaire pour payer à la livraison.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web des autorités philippines ci-dessous :

- <https://customs.gov.ph/>
- https://customs.gov.ph/wp-content/uploads/2024/05/2024CAO-02-2024_1.pdf
- <https://sc.judiciary.gov.ph/wp-content/uploads/2022/08/02-08-13-SC-1.pdf>
- Pour toute question supplémentaire, les clients peuvent contacter le Bureau des Douanes via :
 - Email: boc.cares@customs.gov.ph
 - Tel.: (02) 8705-6000

DISCLAIMER

While we have made every attempt to ensure that the information contained herein has been obtained, produced and processed from sources believed to be reliable, no warranty, express or implied, is made regarding the accuracy, adequacy, completeness, legality, reliability or usefulness of such information. All information contained herein is provided on an "as is" basis. In no event will DHL Express, its related partnerships or corporations under the DHL Group, or the partners, agents or employees thereof be liable to you or anyone else for any decision made or action taken in reliance on the information contained herein or for any consequential, special or similar damages, even if advised of the possibility of such damages.

